

Paraguay : quand les domestiques valent moins que les autres (Apublica.org)

Natalia
Viana

2 avril
2015



Le Congrès paraguayen ne cesse de nous étonner. Après la discussion acharnée que la PEC des Domestiques a provoqué ici (au Brésil *NdT*), avec un résultat très positif, voyez les membres du Congrès du Paraguay - celui-là même qui a fait tomber Fernando Lugo, seul président de gauche de l'histoire du pays – qui montrent que, là-bas, il n'y a pas de moyen terme quand il s'agit d'égalité des droits.

Mardi 17 mars, la Chambre des Députés a adopté par 37 voix contre 19 le projet de loi envoyé par le Sénat qui établit que les domestiques au Paraguay ont droit à un salaire minimum d'une valeur de 40% en moins que celui du reste des travailleurs du pays.. Vous avez bien compris : les domestiques vont gagner seulement 60% du salaire minimum national - ce qui signifie environ 240 \$ - et peuvent également être embauchées à partir de 16 ans, tandis que les autres travailleurs doivent avoir au moins 18 ans.

Le vote a été réalisé à partir de la demande du syndicat de ces travailleuses, qui affirme qu'actuellement, les domestiques ne reçoivent que 40% du salaire des autres travailleurs. Elles voulaient obtenir des conditions d'égalité, tel que le détermine la PEC des Domestiques au Brésil.

[1] PEC : Proposition d'Amendement à la Constitution. Exige un quorum quasi majoritaire et deux tours de votes au Sénat et à la Chambre.

»» <http://apublica.org/2015/03/paraguai-domesticas-valem-menos/>